



résidences d'auteurs

maison des écritures
lombez midi-pyrénées

Le Site

Le Site

Le Site



La Maison des Écritures Lombez Midi-Pyrénées,

fondée en 2007, se trouve dans le Gers (32),
à 45 minutes de Toulouse, dans un bourg de caractère
de 2000 habitants.

Acteur non marchand et non institutionnel dans le paysage
midi-pyrénéen du livre, elle encourage l'innovation et la
découverte littéraires.

La MdE
accompagne la
création et les auteurs dans
ce qu'ils ont de plus fragile et
imprévisible, tandis que
l'époque rétrécit les espaces de
prises de risques et
de tentatives.



Lors des résidences « de création », elle accueille un auteur pour une période de calme et de retrait où prime le respect de ses recherches, de ses doutes et de son labeur.

Un programme concerté de rencontres avec le public lui permet néanmoins de faire connaître son travail et d'éprouver son partage avec des lecteurs.



Les formes romanesques, poétiques, graphiques, théâtrales ou scénaristiques sont accueillies avec une considération égale, du moment que l'artiste place son écriture au cœur de son travail, et qu'une perspective de publication est en jeu.



L'auteur est accueilli dans un appartement équipé mis à disposition gratuitement par la ville de Lombez.

Sont à sa charge ses frais de vie courante, ses communications téléphoniques, son éventuel véhicule.

La Maison des Écritures prend à son compte les autres frais (internet, chauffage, eau/électricité...).



Les résidences durent généralement de 4 à 12 semaines, selon les dispositifs de financement.

Une convention détaille leurs modalités.



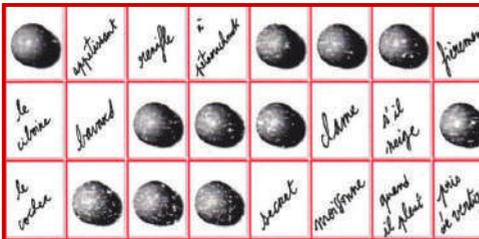


À la MdE, « L'action culturelle » est orientée par la nécessaire construction d'un lectorat sans lequel la création littéraire qu'elle soutient resterait orpheline.

La MdE entend donc cultiver la curiosité de chacun et chacune, et notamment aller vers les non lecteurs.



Comme d'autres lieux du livre, et souvent avec eux, la MdE propose des lectures, rencontres, expositions et ateliers.



Mais elle se réjouit aussi lorsqu'avec des complices inattendus, elle ose des dispositifs inédits et parfois incertains pour guider les publics d'aujourd'hui en terres de mots.



Avec les auteurs qui le souhaitent, elle coordonne des résidences « de territoire » qui mettent l'accent sur la rencontre entre l'artiste et ses voisins de palier, de rue, de commune ou de « pays ».

Ce qui prime est alors l'expérience d'une création partagée.



Les modalités de résidence en bref

Dispositifs	Financements
Bourses de création du CRL*	2000 € net par mois minimum
Bourses de création du CNL**	Découverte : 3500 € brut Création : 7000 ou 14000 € brut Année sabbatique : 28000 € brut
Crédit de résidence du CRL	2000 € brut par mois 4 à 8 semaines + 1A/R vers le lieu de résidence + quelques frais
Crédit de résidence du CNL	2000 € brut par mois 4 à 12 semaines + 1 A/R vers le lieu de résidence + quelques frais
Résidences de Territoire (DRAC Midi-Pyrénées et collectivités territoriales)	2500 € nets par mois 4 à 12 semaines + trajets et frais matériels
Sans bourse	

* CRL : Centre Régional des Lettres Midi Pyrénées www.crl-midipyrenees.fr

** CNL : Centre National du Livre www.centrenationaldulivre.fr



appartement de l'auteur



journée professionnelle



maison des écritures et médiathèque

Conditions	Accueil à la MdE
<p>Auteurs domiciliés en Midi-Pyrénées Voir critères d'éligibilité du CRL Une session par an, dépôt des dossiers avant fin décembre, réponses en mars</p>	<p>Selon souhait de l'auteur et disponibilité de l'appartement</p>
<p>Voir critères d'éligibilité du CNL Trois sessions par an, dépôt des dossiers 31 oct. / 20 fév. / 10 juin</p>	
<p>Dossier de candidature sur notre site Auteurs domiciliés ou non en Midi-Pyrénées Concertation CRL-MdE sur les invitations et candidatures 1 auteur/an Maximum 1 intervention par semaine</p>	
<p>Voir critères d'éligibilité du CNL Auteurs n'habitant pas la région d'accueil Le dossier de candidature comporte un projet d'interventions concerté entre l'auteur et la MdE (3 à 6 interventions par mois de séjour) Trois sessions par an, dépôt des dossiers 31 oct. / 20 fév. / 10 juin</p>	
<p>Très large part d'intervention avec les habitants du territoire (de l'ordre de 80% du temps minimum) Projets ad hoc : nous contacter</p>	
<p>Coups de pouce possibles si l'appartement se trouve disponible : nous contacter</p>	



lecture à voix haute



Lombez : halle et cathédrale du XIVe



présenter sa candidature

Les crédits de résidence sont ouverts aux auteurs ayant déjà été publiés à compte d'éditeur.

Vous trouverez sur notre site www.maison-ecritures.fr des informations plus détaillées et un court formulaire pour faire connaître votre désir de résidence à la Maison des Écritures.

L'équipe de la Maison des Écritures se tient également à votre disposition pour vous renseigner et entendre vos intentions.



maison des écritures lombez midi-pyrénées

4 rue notre dame

32220 lombez

05 62 60 30 47 / 07 82 91 80 10

contact@maison-ecritures.fr

www.maison-ecritures.fr

